

**RESUME PROCES VERBAL DE LA DIXIEME (10<sup>e</sup>) SESSION ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE SURVEILLANCE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT  
SENEGAL II**

Le samedi 02 juillet 2022, à 9h00 s'est tenue la 10<sup>e</sup> session du Conseil de Surveillance de MCA-Sénégal II à l'hôtel Palm Beach à Saly, pour examiner les points inscrits à l'agenda.

Le Président du Conseil de Surveillance M. Diatourou NDIAYE a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil de surveillance à cette 10<sup>e</sup> session s'inscrivant en clôture de la retraite de 3 jours qui a débuté par la visite de deux sites d'intervention du Projet Transport d'énergie du programme Compact et qui s'est poursuivie lors de la 2<sup>e</sup> journée par des sessions d'échanges et de renforcement des capacités du Conseil, animées par le cabinet d'avocats externes, des membres des direction Finance et Passation des Marchés, l'équipe Anti-Fraude et Corruption de MCC et les Directions Juridiques de MCC et du MCA-Sénégal II.

Le Président de séance M. Diatourou NDIAYE a d'abord soumis l'ordre du jour à l'approbation du Conseil, et en l'absence d'observations a noté son adoption et a suggéré de démarrer la réunion par l'examen du PV de la 9<sup>e</sup> session du Conseil de surveillance qui a été approuvée par la résolution n° MCASENII-CS10-RES001.

Sur instruction du Président du Conseil, le Directeur général de MCA-Sénégal, M. Oumar DIOP a procédé à la lecture du tableau renseignant les différentes recommandations formulées par le Conseil lors de sa 9<sup>e</sup> session et les différentes actions mises en œuvre par la Direction. Pour cette session, le DG a précisé que la seule recommandation formulée par le Conseil se rapportait à l'organisation d'une retraite annuelle de 3 jours, ce à quoi la Direction générale s'est attelée en marge de la 10<sup>e</sup> session ordinaire.

Au titre des informations générales, le DG de MCA-Sénégal II, M. Oumar DIOP a informé le conseil de la signature de deux (2) accords d'entités de mise en œuvre la Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE) et de Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC).

Le DG de MCA est revenu sur la vite des locaux de MCA-Sénégal effectuée par son Excellence Michael RAYNOR, nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal. Celle-ci s'est déroulée en présence de M. Diatourou NDIAYE, Ministre, Secrétaire général adjoint à la présidence de la République, par ailleurs Président du Conseil de Surveillance de MCA-Sénégal II, mais

également en présence de la directrice résidente de MCC, Mme Molly GLENN, et celle de la coordinatrice de la Cellule d'Appui au MCA, Mme Katy Cissé WONE.

M. Oumar DIOP a ensuite avisé le Conseil de surveillance d'une activité de Team Building (Activité de renforcement des liens de l'équipe) qui a été organisée sur une période de 3 jours, dans l'optique de réunir tout le staff autour d'un cadre d'échanges et d'apprentissage constructif et convivial, pour s'exprimer et échanger sur des thématiques en lien avec la communication interne et l'efficacité professionnelle et personnelle des membres du personnel.

M. DIOP a aussi fait état de la mise en service en mode production (Go-live) du logiciel Systems, Applications & Products in Data Processing (logiciel SAP), qui marque le début de l'utilisation réelle de cette solution informatique que le MCA a choisi notamment pour la gestion de ses processus administratifs, financiers, de comptabilité et d'approvisionnement en conformité avec les exigences locales et à celles de la MCC. Le DG de MCA s'est ensuite appesanti sur plusieurs missions que des staffs de MCC basés à Washington ont eu à effectuer au Sénégal.

Au titre de l'état d'avancement du Programme, le DG Oumar DIOP a débuté par présenter l'état de satisfaction des Conditions Préalables (CP) aux décaissements des fonds du Compact, la situation relative aux trois grands projets du Compact en cours d'exécution et le point a été fait sur la Performance environnementale et sociale, sur le Genre et l'Inclusion Social et le Suivi-Evaluation et l'Analyse Economique. Concernant le volet Passation des Marchés, la Directrice de la Passation des Marchés a fait noter aux membres du Conseil que le MCA-Sénégal a signé 98 contrats et se prépare à lancer 36 marchés durant le trimestre suivant.

Sur demande du Président du Conseil, la situation a été faite sur les Fonds de Développement du Compact (CDF), les Fonds Compact CDF (Compact CDF), et les Fonds du Compact (Fonds du Compact).

Le Conseil de Surveillance a pris les résolutions suivantes :

- Résolution n° MCASENII-CS10-RES002 le Conseil de Surveillance approuve et adopte à l'unanimité l'Amendement N°1 au contrat de RTE International pour la mise en place du BART.
- Résolution n° MCASENII-CS10-RES003 le Conseil de Surveillance approuve et adopte à l'unanimité le Plan de Passation des Marchés (PPM) N°14.